

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

Absent : M DELBOS Excusé - Mme ROYER

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 15 Janvier 2018 est adopté à l'unanimité

Travaux de Voirie 2018/renforcement & revêtement /demande DETR Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'un programme de voirie pour 2018 d'un montant de 33898.68 € TTC et sollicite une subvention DETR d'un montant estimé à 11299.56 €

SEANCE DU 12 FEVRIER 2018

Absent : Mme SIRON- Mme ROYER Excusées – M MOULINIER

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 29 Janvier 2018 est adopté à l'unanimité

Réglementation des Boisements / par délibération le Conseil Départemental de la Corrèze a fixé pour une période de 10 ans une réglementation relative aux boisements (nature de boisement , recul de boisement ou reboisement, refus de boisement ou reboisement) – le conseil Municipal décide de ne pas appliquer cette délibération par 4 voix contre et 3 abstentions

Création garderie du mercredi matin / le Conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un service de garderie intercommunale le Mercredi matin en période scolaire du 10.01.2018 au 31.07.2018 avec les communes suivantes Saint Cernin de larche –Chasteaux –Lissac

Renouvellement groupement de commande

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le groupement de commande entre l'Agglo de Brive et les communes d'Allasac ,Brive, Chartrier Ferriere , Cosnac , Juillac , Saint Pantaléon de Larche et le CCAS de Brive et d'autres communes de l'Agglo qui voudront se rattacher

Renouvellement contrat entretien cloches

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler l'entretien avec l'entreprise BOUILLET pour la vérification et l'entretien des installation électriques des cloches de l'église de Chartrier pour une durée de 1 an renouvelable 4 ans

Infos diverses

PLU / réunion personnes public associées le **09.03.2018**

ELAGAGE / envoi du courrier à tous les riverains des voies communales et des chemins ruraux afin de procéder à l'élagage de ces voies bordées par des lignes aériennes (ERDF – France Telecom)

Fibre optique / en prévision de l'arrivée de la fibre optique , réunion de présentation en mairie par l'entreprise chargée des travaux sur le territoire de la commune

Bilan énergétique / présentation par les services de l'Agglo d'un bilan énergétique des bâtiments communaux

Calendrier 2018 / toutes les associations n'ont pas répondu sur les dates souhaitées pour l'utilisation des salles communales ou espace des marchés au cours de l'année 2018 (rappel : réponse souhaitée avant le 30.01.2018)